

TIERS-MONDE et RELATIONS ECONOMIQUES INTERNATIONALES

par Jacques WOLFF *

« Le capital limite l'industrie » disait, voici plus de cent ans, le célèbre économiste anglais John Stuart Mill. Il exprimait ainsi le problème des pays d'Europe Occidentale en voie de développement. La vitesse de celui-ci lui paraissait dépendre directement du taux d'investissement.

Cette idée n'a rien perdu de son actualité. Appliquée aujourd'hui aux pays du Tiers-Monde, elle va nous permettre de dégager l'importance du rôle joué par les relations économiques internationales.

*
**

Ce Tiers-Monde. Qui est-il ? Que veut-il ? pourrait-on dire en reprenant une phrase célèbre. Qui est-il tout d'abord ? A première vue, un ensemble de pays divers. De nombreuses classifications ont été proposées. Ainsi a-t-on opposé pays sous-peuplés et pays surpeuplés, grands pays et petits pays, pays politiquement dépendants et indépendants, pays socialistes et pays non socialistes. La liste n'est pas limitative et il serait facile de trouver d'autres oppositions.

Cette diversité n'est qu'apparente. En fait, on constate une unité profonde du Tiers-Monde. Ces pays sont, soit sous-développés, soit au début de leur développement. Ils sont pauvres. Le revenu réel par tête d'habitant est faible, même si certains d'entre eux sont moins pauvres que les autres. Leur économie peut être qualifiée de primaire. La majeure partie des activités économiques est soit agricole, soit minière (1). L'industrie n'occupe qu'une place relativement peu importante. Il s'ensuit que la plus grande partie de la population active est une

* Professeur à la faculté de droit et des sciences économiques d'Alger.

(1) C. Clark : « Les conditions du progrès économique », Paris 1960.

population agricole. Enfin, caractère le plus important, ces économies sont désarticulées (1). Elles sont dualistes. Deux secteurs sont juxtaposés : le secteur agricole traditionnaliste n'applique pas la technique moderne, n'est pas engagé dans l'échange monétaire ; les secteurs industriels et tertiaires, utilisant les procédés modernes, pratiquant l'échange monétaire. Les liaisons entre ces secteurs par les prix, par les flux, par les anticipations (2) sont réduites. Les économies du Tiers-Monde présentent des structures (3) particulières et souffrent des mêmes difficultés de fonctionnement (4).

Que veut-il ? La croissance. Encore, convient-il de donner un certain nombre de précisions. Les pays du Tiers-Monde veulent une croissance rapide. Le taux doit être le plus élevé possible compte tenu des ressources dont ils peuvent disposer. Cette croissance doit en outre être continue, régulière, débarrassée de toutes fluctuations en hausse ou en baisse par trop importante. Seul un palier, et non point une récession, peut être toléré. Enfin, elle doit être équilibrée. La structure de la production et celle de la consommation doivent correspondre l'une à l'autre, la première doit s'ajuster aux changements de la seconde dans les moindres délais. Ainsi, la croissance change-t-elle de visage. Elle n'est plus acceptée, mais désirée. Elle n'est plus un fait, mais un droit. Elle ne constitue plus un résultat, mais un objectif. Ajoutons que le Tiers-Monde désire que les pouvoirs publics non seulement coordonnent les forces en présence, mais réalisent eux-mêmes une grande partie de cette croissance en y jouant le rôle principal.

Un moyen s'impose pour parvenir à de telles fins. Le taux de croissance sera une fonction du taux d'accumulation du capital ou encore du taux d'investissement. Plus l'investissement sera élevé, plus la croissance sera rapide. En outre elle ne

-
- (1) F. PERROUX : « Trois outils pour l'analyse du sous-développement ». I.S.E.A. Cahiers. Série D n° 8. J. WOLFF : « Quelques aspects de la désarticulation de l'économie brésilienne et leur influence sur les possibilités de financement interne ». I.S.E.A. Cahier. Série F n° 7 Janvier 1958.
 - (2) F. PERROUX : « Les mesures des progrès économiques et l'idée d'économie progressive » I.S.E.A. Cahiers série I, n° 1.
 - (3) A. MARCHAL : « Systèmes et structures économiques » Thémis. P.U.F. Paris 1964.
 - (4) F. PERROUX : « L'Ordonnance de J.M. Keynes et les pays sous-développés ». Bulletin de l'Union des exploitations électriques en Belgique - Juillet 1953.

sera équilibrée que si le volume de l'investissement est le même que celui de l'épargne. Par conséquent, une croissance rapide et équilibrée nécessite un volume équivalent et élevé d'épargne et d'investissement. Le problème de la croissance des pays du Tiers-Monde est avant tout un problème d'épargne.

Bien que l'épargne puisse provenir de trois sources différentes, l'une d'entre-elles apparaît comme plus particulièrement importante. La première source d'épargne est l'épargne privée, ou encore l'épargne volontaire des particuliers. Si on la considère comme directement fonction du revenu (plus celui-ci est élevé, plus elle est importante), les pays du Tiers-Monde ayant un revenu réel par tête faible, son volume ne peut être que négligeable. Cette thèse souvent avancée et couramment reçue devrait être nuancée. Dans sa simplicité, elle ne prend pas en considération un certain nombre de facteurs : la distribution initiale des revenus est-elle inégalitaire ou non, la thésaurisation est-elle de pratique courante ou non, des instruments de mobilisation de l'épargne, un réseau bancaire, existent-ils ou non, une politique de mobilisation est-elle mise en œuvre ou non. Cependant, il ne semble pas que ces facteurs puissent venir modifier sensiblement et pour une longue durée cette insuffisance. De son côté, l'épargne des sociétés, peut être relativement élevée bien que le secteur industriel occupe une place restreinte dans l'activité économique du pays. A ce propos, il convient de noter la liaison existant entre cette épargne et le commerce extérieur. Ce dernier est effectué principalement par les sociétés étrangères installées sur le sol national. Le volume de leur profit dépend du volume de leur production et, comme les produits sont exportés, du volume des exportations. Si les bénéfices réalisés ne sont pas transférés à l'extérieur, le réinvestissement sur place peut être important. Enfin, l'épargne publique constitue la source à laquelle il convient de prêter la plus grande attention. Son volume est lui aussi fonction du volume du commerce extérieur. La taxation peut être assise sur les importations, sur les exportations si le pays détient le monopole de la production d'une matière première de base, ou si la demande internationale du produit est peu élastique, sur les bénéfices des sociétés assurant le commerce avec l'étranger. En d'autres termes deux sources d'épargne sur trois sont étroitement liées au commerce extérieur.

Or, le commerce extérieur des pays du Tiers-Monde présente certaines caractéristiques : les débits ou les crédits de la balance des paiements représentent pour beaucoup d'entre eux un pourcentage considérable du revenu national, les importations et les exportations sont les principaux postes de la balance des paiements, surtout, les exportations sont peu diversifiées et composées d'un petit nombre de produits de base - matières premières ou produits alimentaires. La valeur des exportations des pays du Tiers-Monde qui permettra de réaliser les importations nécessaires au développement du pays, va dépendre du volume exporté et des prix pratiqués (1).

A partir de ces constatations, le problème des relations économiques internationales pour les pays du Tiers-Monde se laisse aisément formuler. Ceux-ci désirent mettre en œuvre une croissance de leur économie à la fois rapide et régulière. La croissance dépendant de l'investissement, il importe qu'un flux d'épargne abondant et régulier se trouve à leur disposition. Etant donné la faible importance de l'épargne privée, l'épargne des sociétés et l'épargne publique composeront la majeure partie de l'épargne totale. Par suite, l'abondance et la régularité du flux d'épargne seront fonction de la valeur et de l'accroissement régulier des exportations (2). La croissance des pays du Tiers-Monde dépend de leur commerce extérieur.

Cependant, des forces jouant tant à long terme qu'à court terme, exercent une influence sur le prix des exportations aussi bien que sur les quantités exportées, amenant une diminution ainsi que des fluctuations de grande amplitude des recettes d'exportation. On recherchera alors de quelle manière se présentent les ajustements de longue période et de courte période de la balance des paiements, de manière à pouvoir dégager une prévision quant à l'avenir des relations économiques internationales des pays du Tiers-Monde et par conséquent de leurs possibilités de croissance.

(1) M. BYE : « Relations économiques internationales » Dalloz Paris 1965.
G. MARCY : « Economie internationale » Thémis P.U. F. Paris 1964.
F. FERROUX : « L'économie des jeunes nations » P.U.F. Paris 1962.

(2) Les exportations sont primordiales puisque ce sont elles qui permettront les importations. Il ne faut pas oublier qu'un pays n'exporte que pour pouvoir importer.

1ère PARTIE

LES AJUSTEMENTS DE LONGUE PERIODE

Les ajustements des balances des paiements des pays du Tiers-Monde en longue période apparaissent plus comme une question de prix que de volume. L'analyse sépare le monde en deux groupes de pays : industrialisés et non industrialisés (ces derniers étant les pays du Tiers-Monde) et met en valeur le phénomène de la détérioration des termes de l'échange dont souffrent ceux-ci. A partir de là, diverses propositions visant à remédier à cette situation, ont été avancées, mais leurs possibilités d'application semblent réduites.

A. — La détérioration des termes de l'échange.

Cette thèse, prenant appui sur les faits, propose une explication de l'évolution du commerce mondial. Largement diffusée, elle a recueilli un accueil extrêmement favorable.

1°) Les faits :

Les termes de l'échange, au sens le plus général, expriment une relation d'équivalence entre la quantité de produits ou de facteurs affectés à l'exportation par un pays et la quantité de produits ou de facteurs obtenus par le pays de l'extérieur par les importations (1). Si on se demande comment s'échangent les produits entre eux, les facteurs de production entre eux, les produits et les facteurs de production entre eux, si on donne peu pour obtenir beaucoup, ou au contraire beaucoup contre peu, l'étude est obligatoirement celle de l'évolution des termes de l'échange. En effet, l'amélioration (donner moins pour obtenir autant ou autant pour obtenir plus) ou la détérioration (donner plus pour obtenir autant ou autant pour obtenir moins) ne peuvent être envisagées d'un point de vue statique, à un moment donné, mais d'un point de vue dynamique, par rapport à un moment donné. De plus, comme il est difficile, pour ne pas dire impossible, lorsque les importations et les exportations sont composées de plus d'un produit, c'est-à-dire quand on se trouve en présence d'ensembles hétérogènes de produits, de déterminer des échanges entre quantités ; la mesure des termes de l'échange ne peut être absolue, mais relative (2). Pour pallier cette difficulté, on

(1) M. MORET : « L'échange international » Rivière. Paris 1956.

(2) Il existe de nombreux termes de l'échange : bruts, nets, factoriels, doubles, factoriels simples cf. M. MOREY op. cit.

recourt à des valeurs monétaires et on suit les variations du rapport des quantités à partir des variations équivalentes des rapports de prix.

De nombreuses études ont été faites depuis la guerre pour déterminer l'évolution des termes de l'échange. Celles de l'O.N.U. (1949) qui ont calculé l'évolution du rapport :

Indice mondial des prix des biens primaires (1)

Indice mondial des prix des biens manufacturés

celle de C.P. KINDLEBERGER (1958) qui s'est attaché au rapport (2) :

Indice des prix des produits manufacturés en Europe occidentale

Indice des prix des biens primaires en Europe Occidentale sont les plus connues ; d'autres ont utilisés des indices moins généraux (3).

Quels que soient les indices utilisés, les études permettent de dégager deux faits. D'une part, l'évolution a présenté d'importantes fluctuations. Entre 1928 et 1938, les termes de l'échange des pays primaires se sont considérablement détériorés à la suite de la dépression des années trente. De 1938 à 1952, période marquée par deux guerres et un fort développement des échanges, on assiste à un retournement. Les termes de l'échange des pays primaires s'améliorent et, ceux des pays industrialisés se détériorent (de 17% en ce qui concernent l'Angleterre et de 41 % pour les Etats-Unis). Enfin de 1952 à nos jours, la détérioration a été continue. Le rapport des prix des biens primaires exportés aux prix des produits manufacturés importés a diminué de 15% environ.

D'autre part, l'évolution a été différente suivant les pays.

(1) O.N.U. « Relative prices of exports and imports of underdeveloped countries » New York 1949.

(2) C.P. Kindleberger « The terms of trade. An international study » 1958.

(3) R.E. Baldwin : « Secular movements in the terms of trade » American Economic Review Mai 1955.

Evolution des termes de l'échange par région
(base 100 en 1958)

	1950	1961
Régions développées	96	104
Régions sous-développées ..	108	97
Afrique	103	94
Amérique latine	119	96
zone sterling	122	100

Source : ONU : Bulletin mensuel de statistique Juillet 1962.

Si entre 1950 et 1961, les régions développées ont enregistré une amélioration d'environ 10% des termes de l'échange, par contre la détérioration, pour les autres régions, a été comprise entre 10 et 20%, les plus touchées étant l'Amérique Latine et la zone sterling, principales productrices de produits de base (matières premières et produits alimentaires).

Suivant les produits.

Evolution de la valeur unitaire réelle (en %) des principaux produits primaires entre 1946-48 et 1955-57

Caoutchouc + 47	Pétrole — 2
Mouton + 49	Plomb — 17
Laine + 55	Riz — 24
Cuivre + 71	Maïs — 24
Café + 104	Blé — 32

Source : La Documentation Française n° 2621 13 janvier 1960.

Là encore, des divergences d'évolution apparaissent. Ainsi, la valeur unitaire réelle d'un produit comme le café a-t-elle doublé pendant la période considérée alors que celle du blé diminuait d'un tiers.

Les faits ayant été ainsi dégagés, une explication a été proposée.

2°) *La thèse.*

L'explication de l'évolution défavorable des termes de l'échange des pays du Tiers-Monde repose sur l'introduction du progrès technique et la répartition de ses effets. Due à l'économiste R. Prebisch (1), elle va directement à l'encontre de la thèse classique selon laquelle les petits pays et les pays dans lesquels le progrès technique ne prend pas place sont avantagés dans l'échange international car les bénéfices du progrès technique leur sont transmis par une amélioration de leurs termes de l'échange.

Prébisch considère successivement les pays industrialisés et les pays primaires.

Les pays industrialisés sont ceux où le progrès technique a toujours été le plus important et ceci tout particulièrement depuis la fin de la guerre. Prébisch n'ignore pas que des progrès techniques peuvent être réalisés dans l'agriculture, mais pour lui, il ne paraît pas exagéré d'avancer que industrie et progrès technique sont synonymes. Or, ces pays ont gardé par-devers eux la totalité des bénéfices du progrès technique et ne les ont pas transmis aux pays primaires du Tiers-Monde. En effet, le progrès technique ne s'est pas accompagné d'une diminution du coût de production et des prix, ce qui aurait amené une baisse du prix des exportations, donc des importations des pays primaires, et une amélioration des termes de l'échange.

Comme il existe dans les pays industrialisés une organisation syndicale poussée, les améliorations techniques ne sont pas traduites par des baisses de prix des produits profitant à l'ensemble des consommateurs, mais par des hausses de salaires des travailleurs de la firme, de l'industrie, ou de la branche dans laquelle elles avaient pris place. Au lieu d'une propagation de l'innovation par les prix (2), on s'est trouvé en présence d'une propagation par les revenus. Prébisch ajoute que le progrès technique et l'innovation conduisent à des profits de monopoles, la firme utilisant un nouveau procédé technique

(1) R. PREBISCH : « The economic development of latin America and its principal problems ». O.N.U. 1950. « Commercial policy in the underdeveloped countries » American Economic Review Mai 1959.

(2) F. PERRIOUX : « La propagation » ISEA Cahiers. Série I n° 3.

peut, tant qu'elle est la seule à le mettre en œuvre, effectuer des profits plus importants que par le passé, et que ceux-ci ont augmenté depuis la fin de la guerre. L'augmentation de la demande résultant de cette hausse des revenus, a pu provoquer une augmentation des prix, mais certainement pas leur diminution. Pour ces deux raisons, les prix des exportations des pays industrialisés n'a pas diminué. De plus, le progrès technique a provoqué une diminution (à tout le moins une augmentation moindre que celle qu'on aurait été en droit d'attendre) de leurs importations. Les améliorations ont permis ou bien d'obtenir un meilleur rendement des produits utilisés, ou bien de remplacer certains produits, partiellement ou totalement, par des produits primaires si leur offre n'a pas trouvé d'autres débouchés.

Les pays primaires de leur côté se trouvent dans une position telle qu'ils ne peuvent pas bénéficier du progrès technique pouvant prendre place dans leurs économies. Prébisch ne conteste pas qu'il y ait eu depuis une vingtaine d'années un certain progrès technique dans le secteur primaire tant dans l'agriculture que dans les mines. Or dit-il, les sociétés étrangères ont agi de trois manières différentes. Elles ont maintenu un taux de salaire bas sur le marché du travail, ce procédé était d'autant plus facile à utiliser que ces économies souffrent d'un chômage déguisé (1) ou encore d'un surplus de travail. L'offre de travail étant abondante, le marché du travail est un marché d'acheteur où ce dernier fixe le prix. Ensuite, elles se présentent comme les seuls acquéreurs de biens primaires, étant donné le faible développement de l'industrie nationale. Le marché est monopolistique (2). Un acheteur face à de nombreux vendeurs, se trouve en position de force et peut leur imposer un prix moins élevé que celui qui aurait pu être atteint si le marché avait été plus concurrentiel. Enfin, elles n'ont pas réinvesti sur place les profits réalisés, mais les ont exportés. De cette manière, le développement du secteur industriel, et donc la demande nationale de produits primaires n'ont progressé que lentement. Si cette demande était importante, la part réservée à l'exportation (l'offre de produits primaires) le serait moins, ce qui en

(1) E. GANNAGE : « Sur le concept de chômage déguisé. Définition. Conditions. Politique » ISEA Cahiers, Série F n° 12 novembre 1959.

(2) J. MARCHAL : « Le mécanisme des prix », Librairie de Médicis - Paris 1952.

présence d'une demande étrangère n'augmentant que faiblement conduirait à une augmentation du prix. La conjonction de ces différents procédés a conduit à des prix d'exportation peu élevés ainsi qu'à l'impossibilité de leur hausse dans un proche avenir. En outre, en ce qui concerne le prix des importations, les sociétés étrangères effectuant la presque totalité des importations des produits manufacturés et disposant d'un quasi-monopole de vente, sont amenées à les vendre à un taux plus élevé que celui qui pourrait être pratiqué. Cette tendance se trouve renforcée par le fait que dans de nombreux pays du Tiers-Monde se manifeste un effet d'imitation (3). Une partie de la population désirant imiter le genre de vie et le niveau de vie de la population des pays industrialisés, il en résulte une demande d'importations de produits manufacturés de consommation importante et dotée d'une grande rigidité.

L'explication de la détérioration des termes de l'échange des pays du Tiers-Monde est donc nette. Le prix de leurs exportations, conservé artificiellement bas, doit aller en se dégradant par suite des effets du progrès technique obtenus dans le pays et dans les pays industrialisés, qui augmentant l'offre et diminuant la demande. Le prix de leurs importations est destiné à se maintenir ou à augmenter car le progrès technique dans les pays industrialisés ne se traduit pas par une baisse de prix et les conditions de vente des produits manufacturés sont telles qu'une hausse de prix peut se manifester et se trouvera renforcée par l'inélasticité de la demande d'importations due à l'effet d'imitation.

On comprend qu'on ait cherché à remédier à cette situation.

B. — Les propositions.

Tant avant la guerre que depuis une quinzaine d'années, des propositions aussi nombreuses que diverses ont été faites, visant à assurer des recettes d'exportations stables en longue période aux pays du Tiers-Monde. Les plus intéressantes sont

(3) J.S. DUESENBERY : « Income, saving and the theory of consumer behavior » Harvard University Press 1949.

celles présentées à la Conférence tenue à Genève en 1964 (1). Mais auparavant, il convient d'examiner une proposition qui a été considérée favorablement et pouvant être qualifiée de négative.

1°) *L'abstention.*

Cette proposition est simple : il n'est pas nécessaire de faire quelque chose car la situation doit aller en s'améliorant. La démonstration a été menée en deux temps.

Tout d'abord, les résultats quantitatifs montrant la détérioration des termes de l'échange ont été critiqués. Les prix de divers produits, primaires et manufacturés, ne variant pas dans le même sens, ni avec la même intensité au cours d'une période, on a avancé que, des indices particuliers propres à chaque produit seraient plus satisfaisants que les indices généraux utilisés. La structure du commerce extérieur, tant à l'importation qu'à l'exportation, n'étant pas la même dans chaque pays, on a fait remarquer que des indices pour chaque pays étaient préférables à des indices régionaux couvrant plusieurs pays. Enfin, on s'est demandé si la division du monde en deux parties : pays industrialisés et pays primaires, était tout à fait représentative car les exportations des pays industrialisés ne sont pas composées uniquement de produits manufacturés, mais aussi de produits primaires, et celles des pays primaires pas uniquement de produits primaires, mais aussi de produits manufacturés. Il découlait de ces critiques que rien ne prouvait irréfutablement la détérioration des termes de l'échange des pays du Tiers-Monde. En conséquence, aucune action ne s'imposait.

En fait, devant la concordance des résultats, une telle position pouvait être difficilement maintenue. La démonstration a alors été complétée. A supposer même qu'il y ait eu détérioration, a-t-on ajouté, des forces conduisant à un rétablissement automatique de la situation, sont en œuvre ; avec l'expansion démographique du monde et l'amélioration du niveau de vie, on peut s'attendre pour les vingt ou trente prochaines années à une hausse sensible des besoins alimentaires, et donc de la demande d'importations de produits alimentaires. Il devrait en être de même en ce

(1) G. LOVASY : « Survey and appraisal of proposed schemes of compensatory financing » I.M.F. Staff Papers Juillet 1965.

qui concerne les matières premières. Leur raréfaction, conduisant à une certaine inélasticité de leur offre, devrait amener une hausse plus sensible de leurs prix. Ensuite, la croissance des pays primaires se traduisant par une hausse de la production industrielle et du niveau de vie, devrait entraîner une diminution de l'offre d'exportation de produits primaires, ce qui viendrait renforcer la tendance précédente à la hausse des prix. Enfin, une meilleure organisation syndicale devrait également conduire à une hausse du prix des produits exportés. L'avenir se présenterait donc sous les meilleurs auspices. Une hausse quasi-automatique des prix d'exportation devant résulter de l'action conjuguée et certaine de ces forces, il ne paraît pas nécessaire d'entreprendre une action quelconque.

A côté de ces propositions d'abstention, des propositions d'intervention ont été avancées.

2°) *L'intervention.*

La Conférence de Genève, tenue en 1964, a vu la confrontation de nombreux projets (1) visant à contrebalancer la détérioration des termes de l'échange des pays du Tiers-Monde et à leur assurer des recettes d'exportation stables en longue période. Celui de R. Prébisch sera seul examiné ici, pour deux raisons : d'une part, l'explication de la détérioration des termes de l'échange des pays primaires lui étant due, il est normal d'exposer les remèdes qu'il préconise ; d'autre part, Prébisch étant un économiste de grande réputation, ancien président de la C.E.P.A.L. (Commission Economique Pour l'Amérique Latine) et de la Conférence de Genève, ses idées ne peuvent être tenues pour négligeables et inspireront certainement les solutions qui pourront être retenues.

La proposition de Prébisch est simple, claire et séduisante. Son but est de maintenir le pouvoir d'achat total des ressources extérieures obtenues par l'exportation. Pour cela, il préconise la mise en œuvre d'un transfert compensatoire des pays industrialisés vers les pays primaires. Les pays industrialisés ayant bénéficié d'un accroissement de revenu par l'amélioration de leurs termes de l'échange, et les pays primaires d'une diminution

(1) G. LOVASY : « Survey and appraisal... » op. cit.

par la détérioration, il lui apparaît nécessaire et juste que cet « enrichissement sans cause » soit reversé aux pays primaires. En d'autres termes, si on peut se permettre une telle comparaison, il faut faire en sorte que les pays primaires souffrant d'un « manque à gagner » ne se trouvent plus dans une telle situation.

Prébisch donne les précisions suivantes. Le transfert compensatoire serait unilatéral. Il prendrait place uniquement dans le sens pays industrialisés - pays primaires. En effet, on pourrait imaginer une situation où les termes de l'échange des pays primaires se seraient améliorés et ceux des pays industrialisés détériorés à un point tel que le transfert compensatoire se fasse dans le sens pays primaires - pays industrialisés. Prébisch rejette toute possibilité de réciprocité. Ensuite, ces transferts devraient être rétroactifs, le point de départ étant 1952, moment auquel a commencé, après le boom de la guerre de Corée, la détérioration des termes de l'échange des pays primaires. Puis, ils devraient être établis pour un certain volume du commerce qui serait considéré comme normal et prendre également en considération les effets des changements des termes de l'échange sur la balance des paiements, les ressources d'investissement, les autres facteurs de production et le taux de croissance du pays. Enfin, ils ne pourraient être automatiques et déterminés par une règle unique, mais devraient faire l'objet de négociations. Par conséquent, ils seraient effectués de gouvernement à gouvernement et ne bénéficieraient pas automatiquement au consommateur.

La proposition de Prébisch semble appeler deux ordres d'observations.

C'est une proposition libérale accordant un très grand rôle au mécanisme des prix. Un prix exprime une tension ; il résulte d'une confrontation entre une offre et une demande. Dans une économie libérale, le prix en hausse (résultant d'une demande supérieure à l'offre) signale le secteur où il est nécessaire de procéder à de nouveaux investissements pour satisfaire les désirs des consommateurs. Le prix guide l'allocation des ressources rares (les facteurs de production) à la disposition de la nation. En même temps, il constitue le fondement du revenu. Le prix (le taux de salaire) d'un facteur de production (le travail) multiplié par la quantité utilisée de ce

facteur (le nombre d'heures travaillées) constitue le revenu de l'agent de production (le travailleur). En proposant un transfert compensatoire des pays industrialisés vers les pays primaires, Prébisch ne conserve que la première fonction du prix. Les mouvements de prix guideront les investissements des pays primaires (développement de certaines productions, abandon d'autres productions) et les diminutions de revenus, susceptibles de résulter de ces mouvements, seront compensés par les transferts qui assureront la permanence du pouvoir d'achat des exportations.

C'est une proposition extrêmement difficile à mettre en œuvre. Les objections surgissent en grand nombre et il n'est que d'en citer quelques unes pour saisir leur importance. Quelles seront les méthodes utilisées pour calculer les indices des prix d'importation et d'exportation ? Suivant que l'on prend un indice de Paasche ou de Laspeyres (1), les résultats diffèrent sensiblement. Quelle sera la composition de l'indice ? Les pays présentant des structures différentes du commerce extérieur, il faut un indice valable pour tous et évitant la possibilité de mouvements compensateurs. Quelle sera la période de base à partir de laquelle seront effectués les calculs ? Cette période sera-t-elle fixée une fois pour toutes (ce qui peut conduire à une rigidité des structures) ou variable ? Quel sera le nombre d'années retenu ? Quel sera le volume des exportations pris en considération pour servir de base aux calculs des variations des prix : le volume d'une année passée ou le volume actuel ? Dans ce dernier cas, les pays ayant développé leurs exportations pour compenser la baisse des prix seront pénalisés. Comment seront déterminés les gains et les pertes d'un pays ? On le peut si on s'attache à des variations de prix de produits individualisés entre deux pays. Les difficultés paraissent insurmontables quand on s'attache aux termes de l'échange, c'est-à-dire aux prix d'une pluralité de produits entre une pluralité de pays. On peut d'ailleurs ajouter qu'il est possible de rencontrer une situation où les pertes d'un groupe de pays primaires sont compensées par les gains d'un autre groupe. Les pays industrialisés n'auraient alors bénéficiés d'aucun gain. Comment enfin les

(1) A. PIATIER : « Statistique et observation économique » Thémis. P.U.F. Paris 1961.

gouvernements des pays primaires utiliseront-ils les transferts ? A supposer que ceux-ci servent à réaliser des projets d'investissements à long terme, que se passerait-il si, à la suite d'une amélioration des termes de l'échange, les transferts compensatoires des pays industrialisés vers les pays primaires étaient arrêtés ?

L'idée de transferts compensatoires se heurte donc à des difficultés d'application considérables. On peut penser qu'en longue période, les ajustements des balances des paiements des pays du Tiers-Monde seront extrêmement difficiles à réaliser. Il est donc fort probable que ces pays continueront à souffrir d'une détérioration des termes de l'échange venant amoindrir leurs recettes d'exportation, et partant leur capacité d'épargne, d'investissement et la possibilité d'une croissance rapide, à moins que ne se produise une augmentation suffisante de la demande d'importations des pays industrialisés dont on a vu la possibilité mais dont on ignore l'ampleur et le moment où elle se produira.

2ème PARTIE

LES AJUSTEMENTS DE COURTE PERIODE

Les ajustements des balances des paiements des pays du Tiers-Monde en courte période posent le double problème du volume des exportations et de leurs prix. Pour remédier aux fluctuations de forte amplitude de leur balance des paiements, ces pays doivent posséder un volume suffisant de liquidités internationales. Or, on peut se demander s'il en est vraiment ainsi et si les propositions faites en vue d'améliorer la situation ne présentent pas de très grandes difficultés d'application.

A. — Le type d'ajustement et ses implications.

Parmi les différents types d'ajustement des balances des paiements, un seul est préféré à d'autres. Ce choix entraîne d'importantes conséquences pour les pays du Tiers-Monde.

1°) L'impératif d'un type d'ajustement.

Les types d'ajustement sont de deux sortes suivant que les taux de change sont fluctuants ou non. Lorsque se produit un déséquilibre de la balance des paiements d'un pays, c'est-à-dire en prenant le cas le plus simple, que ses importations sont supérieures à ses exportations et qu'il n'existe pas de

moyens pour combler ce déficit, le pays peut avoir recours à un changement de la valeur de la devise, à une dévaluation. Des effets bénéfiques bien connus et souvent analysés sont attendus de ce changement. D'une part, les exportations devraient être rendues plus faciles et donc augmenter, les importations plus difficiles et donc diminuer. On fait remarquer que ces effets se produiront s'il est possible de dégager un volume suffisant de produits exportables et s'il n'existe pas un volume incompressible d'importations (1). D'autre part, une augmentation de l'activité dans le secteur exportateur se propage aux autres secteurs de l'économie. Le multiplicateur du commerce extérieur entrera en jeu (1). Le revenu national augmentera, conduisant à une hausse des importations. Ces importations étant les exportations d'autres pays, les revenus nationaux de ces pays augmenteront à leur tour, et provoqueront une hausse des importations, donc des exportations nationales. L'analyse montre qu'un équilibre de la balance des paiements accompagné d'un niveau plus élevé de l'activité économique nationale doit être atteint.

Une variante peut être apportée à ce modèle. Au lieu d'être fixe pendant une certaine période de temps puis modifié soit en baisse (dévaluation), soit en hausse (réévaluation), le taux de change d'une devise peut fluctuer au jour le jour. De cette manière, les ajustements se produisent automatiquement et un déséquilibre de la balance des paiements ne peut se produire.

Devant les inconvénients (mauvais fonctionnement du système des paiements internationaux, abandon du multilatéralisme au profit du bilatéralisme, contrôle des changes) entraînés par les changements de parités répétés des principales devises pendant les années trente, l'impératif des taux de changes fixes a été retenu à la conférence de Bretton-Woods en 1944 au cours de laquelle a été décidé la création du Fonds Monétaire International et s'impose à chaque nation. Ceci ne veut pas dire que le recours à la dévaluation soit exclu. Il doit seulement être exceptionnel et ne pas constituer un moyen habituel d'ajustement. Une fois passées les premières années d'après-guerre consacrées à la reconstruction, on peut dire que cet impératif a été généralement respecté.

(1) M. BYE : « Relations économiques internationales » Dalloz Paris 1965.

Si alors des taux de changes fixes doivent être maintenus et que se produise un déséquilibre de la balance des paiements, il n'existe qu'une possibilité d'ajustement. Le pays doit posséder des réserves de paiement lui permettant de couvrir ce déficit pendant une période assez longue. Le répit ainsi offert sera employé à prendre les mesures nécessaires pour surmonter ce déséquilibre. Les réserves jouent un rôle d'amortisseur, de stock tampon, constituent une espèce d'abri, de sécurité pour le pays. Un certain nombre de précisions peuvent alors être apportées à cette idée. Tout d'abord, les réserves de paiement (les liquidités internationales) doivent être composées de moyens de paiement acceptés dans les transactions internationales. Il ne servirait à rien, pour un pays de posséder des réserves en lesquelles aucun vendeur ne voudrait recevoir son paiement. En ce sens, les réserves de paiement d'un pays sont composées d'or et de devises étrangères. Ensuite, leur volume doit être suffisamment important pour permettre aux mesures prises de produire leurs effets. Il est fonction de l'ampleur du déséquilibre de la balance des paiements, et de sa durée déterminée par la longueur du délai au terme duquel les mesures auront produit leur effet. On peut donc penser qu'il doit représenter un pourcentage élevé du montant des importations annuelles. Enfin, le coût de détention de ces liquidités ne peut être négligé. Détenir des liquidités, c'est conserver sous une certaine forme une partie des recettes d'exportations et par conséquent se priver soit de la réalisation d'un investissement à l'étranger, soit d'un supplément d'importation. Volume et coût sont directement opposés et un choix doit être effectué entre eux.

L'impératif de ce type d'ajustement prend tout son sens quand on examine le fonctionnement du système des paiements internationaux.

2°) *Le fonctionnement du système des paiements internationaux.*

Celui-ci présente deux caractéristiques.

Le fait principal est celui de l'inégalité d'influence des devises (1). Une devise peut exercer une influence sur une autre

(1) J. WOLFF : « L'inégalité d'influence des devises » *Revue de Science financière*, 1960, n° 2.

devise parce qu'elle est la plus employée. Cette influence dépendra du volume et de la structure des relations économiques entre nations. Elle dépendra également du fait qu'elle peut être utilisée comme un moyen international de paiement, c'est-à-dire être utilisée par les pays tiers pour leur règlement, et constituer ainsi une devise clé, comme un moyen international de réserve, c'est-à-dire être conservée comme liquidité internationale par un pays et lui permettre ainsi de surmonter les déficits temporaires de la balance des paiements parce qu'elle est suffisamment appréciée pour être acceptée partout et par tous en règlement, comme un moyen international d'investissement, c'est-à-dire qu'il sera possible pour le détenteur de cette devise d'obtenir à n'importe quel moment le même montant de biens réels spécifiques que celui escompté. Enfin, cette influence dans le domaine de l'emploi s'exprime et se symbolise dans le domaine du prix. La devise possédant ces caractéristiques est aussi une devise directrice. Ses changements de valeur, fluctuation au jour le jour autour de la parité établie et variation de la parité (dévaluation et réévaluation), sont reproduits avec la même intensité et dans les moindres délais par une ou plusieurs autres devises qui seront des devises guidées (2).

Un petit nombre de devises réunissent de telles caractéristiques. Depuis la fin de la guerre (et même pourrait-on dire depuis la fin de la première guerre mondiale), deux devises sont seules employées à l'échelle mondiale comme moyens de paiement, et aussi comme moyens de réserve : le dollar et la livre.

Ce fait prend tout son sens quand on considère les traits caractéristiques des économies nationales que sont les Etats Unis et l'Angleterre. Dans le premier cas, on se trouve en présence d'une économie dont le revenu national est particulièrement élevé (près de 40% du revenu mondial) mais dont la propension à importer, tant moyenne que marginale, est faible (3% environ). Dans le second cas la situation est inverse. Le revenu national de l'Angleterre est beaucoup plus faible que celui des Etats-Unis (près de dix fois plus), mais la propension à importer (moyenne et marginale) est beaucoup plus forte puisque les importations

(2) J. WOLFF : « La devise directrice » Revue de Science financière, 1959, n° 3.

britanniques représentent près de 40% du revenu national. L'importance de la propension compense la faiblesse du revenu. Or, ces deux nations effectuent près de 40% du commerce mondial. Un ralentissement de l'expansion, une stagnation ou une diminution du revenu national dans l'un ou l'autre de ces deux pays, se traduit par une moindre augmentation, une stagnation ou une diminution de leurs importations. Les Etats-Unis et l'Angleterre peuvent être considérés comme des centres de conjoncture autonomes. Les exportations d'autres pays et donc l'équilibre à court terme de leur balance des paiements, dépendent du comportement du revenu national de ces deux pays.

Ajoutons que les prix mondiaux des produits de base-matières premières et produits alimentaires possèdent une nationalité. Ils sont exprimés en deux devises seulement : le dollar et la livre, car il n'existe dans le monde que deux places commerciales et financières : New-York et Londres (1) et que les Etats-Unis et l'Angleterre sont les principaux importateurs mondiaux de ces produits. Ces prix, établis en certains lieux et commandant les prix dans le reste du monde, sont appelés des prix directeurs (2).

La situation des pays du Tiers-Monde, en courte et moyenne période, apparaît donc avec netteté. Les exportations des pays du Tiers-Monde vont dépendre de l'allure du revenu national des Etats-Unis et de l'Angleterre. Une diminution de celui-ci conduira à une diminution de leur valeur due tant à une baisse de leur volume que de leur prix, et donc à un déséquilibre de leur balance de paiements. De telles fluctuations entraîneront une baisse des possibilités d'épargne, et d'investissement et un arrêt de la croissance. Certes, un tel déséquilibre pourrait être surmonté par la détention de réserves suffisantes. Or, les pays du Tiers-Monde ayant besoin pour assurer leur croissance de convertir en importations de biens réels la quasi-totalité de leurs recettes d'exportation ne peuvent en distraire une partie pour

(1) « Les principales places financières du monde » Etude de la Neue Zürcher Zeitung, édité en français par la Chambre de Commerce Suisse en France 1963.

(2) R. WOLFF : « Liaison entre prix et monnaie ». Revue d'Economie Politique 1934.

les conserver sous forme de réserve (1). On se trouve en présence du paradoxe suivant : le coût de détention des réserves est trop élevé pour que les pays du Tiers-Monde puissent en conserver un fort volume alors que justement il serait souhaitable de procéder ainsi pour parvenir à l'équilibre de la balance des paiements en moyenne période. Les pays du Tiers-Monde semblent donc condamnés à subir d'importantes fluctuations de leur balances des paiements.

On ne peut donc être surpris que des projets aient été élaborés pour remédier à de tels déséquilibres.

B. — Les propositions.

La conférence tenue à Genève en 1964 a examiné plusieurs projets visant à diminuer ou à supprimer les déséquilibres des balances des paiements des pays du Tiers-Monde (2). Ceux-ci cherchaient soit à compléter, soit à remplacer le mécanisme de compensation fonctionnant dans le cadre du Fonds Monétaire International depuis Avril 1963. La plupart s'efforçaient d'améliorer le fonctionnement existant du système des paiements internationaux. L'un d'entre eux, cependant, peut être considéré comme révolutionnaire et sera seul examiné ainsi : il a comme auteurs trois économistes : Hart, Kaldor, Tinbergen (3).

Ce projet reprend en la modifiant et en la développant une idée ancienne, celle de la monétisation des produits de base. Toutefois, son application soulèverait de telles difficultés qu'il semble assez improbable qu'elle puisse être adoptée dans un proche avenir.

1°) *La monétisation des produits de base.*

Si le but du projet est simple, les techniques d'application retenues sont assez compliquées.

(1) J. WOLFF : « Les liquidités internationales et la rivalité Livre-Dollar ». Revue de Science Financière, 1960, n° 4 et 1964, n°3.

(2) G. LOVASY : « Survey and appraisal... » op. cit.

(3) A. HART, N. KALDOR, J. TINGBERGEN : « Mémoire » Bulletin SEDEIS, n° 885, 1^{er} Mai 1964. P. LILAU : « La monétisation des produits de base et la réforme du système mondial de paiement et de financement ». Revue de Science Financière, 1965, n° 3.

Le projet préconise la création d'un Fonds de stabilisation. Celui-ci se verrait confier un double rôle. Il achèterait et vendrait des produits de base. Il en résulterait la constitution d'un stock tampon et la stabilisation des cours des produits. En même temps, et c'est là l'initiative révolutionnaire, il émettrait une monnaie internationale (des liquidités internationales) dont le volume suivrait la production de ces produits de telle sorte que les pays désirant cette monnaie puisse la créer. L'émission de monnaie serait alors gagée sur le stock des produits de base qui aura été constitué.

Par là même, le développement de l'économie mondiale devrait s'effectuer avec régularité. Le système des paiements internationaux tendrait vers un équilibre automatique. En effet, supposons que l'offre de produits de base soit supérieure à la demande. Une telle situation devrait, dans le système existant, conduire à une diminution du volume, du prix et donc de la valeur des exportations, à un déséquilibre de la balance des paiements, et à un arrêt de la croissance. Avec le projet, les dépressions potentielles seraient limitées. Les produits excédentaires seraient achetés par le Fonds. Sans que se pose un problème de financement puisqu'il créerait de la monnaie pour réaliser de tels achats. Les recettes d'exportation des pays du Tiers-Monde ne subiraient donc pas de diminution. Les importations pourraient être ainsi maintenues. Celles-ci étant les exportations de pays industrialisés, on peut penser que le jeu du multiplicateur du commerce extérieur permettrait un développement de leur activité économique, l'augmentation de leurs importations de produits de base et par conséquent une diminution du stock détenu par le Fonds de stabilisation ainsi que de la monnaie précédemment créée. Le volume de cette monnaie à réserve-matière suivrait le rythme de production et de consommation des produits de base. 

L'application d'un tel projet impose le recours à des techniques complexes.

Les unes sont relatives à la monnaie créée. Il est prévu que celle-ci, sera uniquement détenue par les banques centrales et ne pourra être utilisée que pour régler des transactions entre banques centrales ou entre banques centrales et le Fonds. La vocation de ce dernier étant supra-nationale, l'établissement de liaisons entre cet organisme et les banques centrales peut

se révéler délicate. En outre, la monnaie émise en fonction du stock et l'or étant deux instruments de réserve complémentaires, le projet prévoit leur interconvertibilité à taux fixe, ce qui pose la question de la détermination de ce taux de conversion.

Les autres se rapportent au stock. Celui-ci devrait être composé non point de tous les produits de base, mais uniquement de ceux susceptibles de réunir un certain nombre de conditions : être définissables en qualité (conditions d'uniformité), aptitude à être conservés sans coût excessif, indépendance de fait en face des manipulations de prix. Ensuite, il devrait être acquis sur la base d'un certain prix. Celui-ci pourrait être entendu comme la moyenne semestrielle la plus élevée sur le prix mondial de la qualité standard durant les deux années précédant l'entrée en vigueur du plan de réforme. Enfin, le projet ne tranche pas la question de savoir s'il conviendrait de fixer ou non dès le départ le montant total du stock de produits de base que le fonds pourrait acquérir. Ces problèmes revêtent une importance puisqu'il s'agit là de définir la relation entre l'unité monétaire et le gage matière composite, c'est-à-dire un ensemble de produits de base.

Ce plan soigneusement élaboré appelle quelques observations.

2°) *Observations.*

Il est incontestable que le projet de monétisation des produits de base présente des avantages. Il est non moins certain que ses inconvénients l'emportent de beaucoup.

Les avantages ressortent nettement. Il suffira de les mentionner brièvement. Le projet est le premier qui envisage la réforme du système des paiements internationaux non plus sous l'angle des pays développés et industrialisés (1) mais sous celui des pays du Tiers-Monde. C'est là un très sensible progrès par rapport à ce qui avait été jusqu'à maintenant envisagé. En outre, il propose une solution automatique au problème des liquidités internationales. La liaison est faite entre le volume de l'échange internationale et celui des liquidités internatio-

(1) P. LLAU « La monétisation... » op. cit.

nales. Enfin, il constitue une première tentative de règlement global des problèmes du court, du moyen, et du long terme. La solution apportée au problème des paiements à court terme est en même temps une partie de celle du financement à long terme.

Les inconvénients sont considérables.

Les uns se rapportent à la finalité même du projet. On peut en effet s'interroger sur la portée exacte de la création d'un fonds et de la stabilisation des prix des produits de base. Une stabilisation des prix des produits signifie qu'un certain prix est établi pour un certain temps. Si le prix déterminé par le marché est supérieur au prix fixé, le fonds vendra les produits de base qu'il détient et inversement si le prix est inférieur au prix fixé. La stabilisation supprime la première fonction du prix (1) (celle d'allocateur des ressources) pour conserver la seconde, celle de déterminant du volume des revenus. On se prive donc d'un moyen d'adaptation des structures mondiales de production et de consommation. La rigidité des structures de production existantes se trouve favorisée et ne pourra être ensuite brisée que par des procédés autoritaires. Rien n'assure que la structure ainsi obtenue sera parfaitement efficace et parfaitement adaptée aux conditions nouvelles. Une évolution permanente est sans aucun doute préférable à une brusque rupture.

Les autres ont trait à la technique d'application. La composition du stock pose la question de savoir la valeur accordée aux prix retenus comme référence stabilisatrice. Les produits indépendants des manipulations de prix doivent être seuls achetés par le fonds. En fait, on peut se demander s'il existe dans le monde un seul produit de base effectivement indépendant de toute manipulation de prix. Les prix de ces produits dépendent (en très grande partie mais non point totalement) ou du comportement d'un certain nombre de grandes firmes (les marchés des produits de base sont oligopolistiques) ou d'interventions gouvernementales, ou d'accords internationaux. A s'en tenir au pied de la lettre le fonds ne devrait pas pouvoir fonctionner parce qu'il lui serait impossible de com-

(1) Cf. *supra*.

poser son stock. De son côté le taux de conversion entre l'or et la nouvelle monnaie internationale soulève un problème. Le projet prévoit une relation fixe. On se trouve donc en présence d'un bi-métallisme d'un nouveau genre mais possédant les inconvénients de tous les étalons bi-métalliques ayant existé dans le passé. Si l'évolution est telle que la nouvelle monnaie internationale soit surestimée, certains phénomènes bien connus peuvent se manifester : disparition de l'or, utilisation presque exclusive de la nouvelle monnaie internationale, ce qui risque de provoquer une diminution du volume des liquidités internationales et des difficultés dans le fonctionnement du système des paiements internationaux. Enfin, dernier inconvénient, le risque de blocage du mécanisme du fonds ne peut être négligé. Rien ne dit que la monnaie internationale émise par le fonds circulera effectivement et ne sera pas thésaurisée. Car on peut imaginer le processus suivant. Des pays du Tiers-Monde vendent leurs produits de base au fonds de stabilisation, reçoivent en échange un montant équivalent de la nouvelle monnaie internationale mais préfèrent le conserver plutôt que l'utiliser à des achats dans les pays industrialisés. Le blocage partiel du système des paiements ne pourra être surmonté que si l'obligation est faite d'utiliser les montants détenus de la nouvelle monnaie internationale en temps donné.

Le projet de monétisation des produits de base, aussi séduisant et révolutionnaire soit-il, n'a pas entièrement surmonté les difficultés de réalisation. Le passage de la conception à la mise en œuvre révèle des difficultés insoupçonnées constituant un obstacle difficilement franchissable. Dans l'attente d'une véritable réforme du système des paiements internationaux, il est fort probable que le système actuel continuera à fonctionner comme par le passé. Les balances des paiements des pays du Tiers-Monde seront encore soumises à d'importants déséquilibres venant réduire temporairement leurs possibilités d'épargne et d'investissement, provoquant une croissance irrégulière.

*
**

Ainsi, l'analyse conduit-elle à apprécier l'importance des relations économiques internationales pour les pays du Tiers-Monde. L'épargne destinée à être investie et sans laquelle il n'y a pas de croissance possible dépend des liaisons avec

l'extérieur. Mais le souhait d'une croissance rapide, régulière et équilibrée ne peut être réalisée car la détérioration des termes de l'échange à long terme, les fluctuations de la valeur des exportations à court terme conduisent à des déséquilibres de la balance des paiements. Les ajustements des paiements et du financement ne peuvent se faire et les propositions avancées pour améliorer la situation pèchent par leurs difficultés d'application.

Les problèmes sont signalés, les difficultés de fonctionnement mises à jour, les remèdes sont insuffisants. Il est à penser que des interventions dans d'autres domaines que ceux des relations économiques internationales sont nécessaires, si on veut que s'effectue la croissance des pays du Tiers-Monde.